

VOUS AVEZ RÉAGI SUR INTERNET

Fin des voitures à prix réduits pour NTN-SNR, ça vous divise

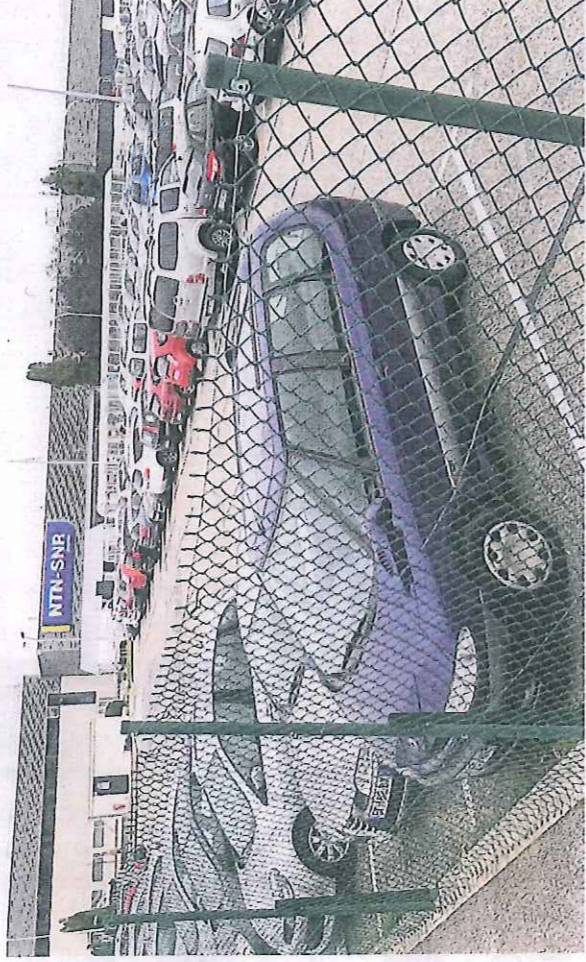
Pendant de nombreuses années, les employés, encore en poste ou retraités, de la société de roulements NTN-SNR présente sur le bassin annécien, ont bénéficié d'un avantage de taille : celui de pouvoir acheter des voitures chez Renault à des prix plus d'avantageux (voir page 13). Mais depuis peu, ce droit a été retiré aux salariés, ce qui a provoqué un fort émoi pour ceux qui connaissaient ce privilège depuis toujours.

Sur la page Facebook de L'Essor Savoyard, vous avez été nombreux à être révoltés par ce changement, mais également à comprendre cette décision.

Nancy Lahur : « Il n'y a pas que sur les voitures. Ils perdent tous les avantages... Ce n'est plus ce que c'était ! »

Ketfi Mohamed : « Même les primes sont réduites, ça ne paye plus et les agents de maîtrise mettent la pression sur les ouvriers. »

Jacquard-meo Sylvie : « Incroyable ! Un avantage que les sala-



Jusqu'à récemment, les salariés (et anciens salariés) pouvaient acheter des voitures Renault à des prix avantageux. Désormais, ça n'est plus le cas.

Christiane : « Eh oui, tout le monde au même prix. »

Sylviane Bénard Ribicic : « Quand il s'agit de taper sur les salariés, ils ne manquent aucune occasion. »

Jérémie Plançon : « 180 bagnoles en 60 ans et ça pose question à per-

sonne ? C'est à peine abusé. »

Christian Julian : « Ce n'était pas auto fiable cette fois. »

Merco D'Vault : « Ce n'était pas non plus un avantage de malade. Il fallait encore bien arriver à la vendre. »

essorsavoyard.fr

LE CHIFFRE

5.000

Il y a peu, nous relations dans ces pages l'histoire de Myriam et son fils handicapé Axel, qui cherchaient des fonds pour équiper leur voiture. Suite à cela, une entreprise locale, souhaitant rester anonyme, nous a contacté

LES CLAPOTIS DU LAC

La stèle en mémoire d'Alain Bertorello dévoilée
L'émotion sera encore plus forte qu'à l'accoutumée cette année lors de la cérémonie marquant l'armistice de 1918 à Montagny-les-Lanches. Dans cette commune, l'événement sera commémoré le dimanche 10 novembre à 11 heures au monument aux morts, sur lequel le nom d'Alain Bertorello, héros national tué lors d'une opération de libération d'otages le 10 mai dernier au Burkina-Faso, a été rajouté. Ensuite, une seconde cérémonie est prévue à 11 h 30 durant laquelle sera dévoilée la stèle en l'honneur de l'enfant du village. Les élèves de la commune y participeront, ainsi que les élus des environs. « Je pense qu'il y aura beaucoup de monde », prédit le maire, Monique Pimouov. Et notamment « tous les gens qui n'ont pas pu venir en mai dernier » aux obsèques du soldat du commando Hubert.

Le maire de Saint-Sylvestre défend le chant du coq
L'affaire avait fait grand bruit fin septembre. Un habitant du village de Saint-Sylvestre, dans l'Albanais, avait décidé de contester sa condamnation en justice pour les nuisances de ses coqs, jugés trop bruyants par les voisins. Le dossier va faire l'objet d'un procès en appel. En attendant, le maire de la commune, Pierre Froelég, s'est lui aussi discrètement positionné dans le débat. Il a signé un arrêté municipal, visible sur le site internet de la commune, afin de graver dans le marbre « le caractère rural de Saint-Sylvestre ». Ce texte vise ainsi à « préserver les modes de vie et d'existence liés à la vie à la campagne, notamment pour ce qui concerne la présence des animaux de la ferme (animaux de basse-cour, coq, poules, vaches, etc.). »

Salomon change de patron...

Le 1^{er} janvier prochain marquera une évolution importante pour la marque annécienne Salomon. Son président depuis dix ans, Jean-Marc Pambet, passera la main à son successeur, Michael White, actuel chef commercial officier du groupe Amer Sports (qui possède Salomon). Entré il y a 34 ans dans l'entreprise, Jean-Marc Pambet en aura gravi presque tous les échelons. Et sa présidence aura été la plus longue de la société, juste après celle du créateur Georges Salomon himself.

Les gendarmes aussi. Et ils font confiance à un ancien de la Haute !

Chez les gendarmes aussi, la tête change ! Le 1^{er} novembre dernier, le général d'armée Richard Luzirey a transmis la direction générale de la gendarmerie nationale à Christian Rodriguez. Né en 1964, cet ancien de Saint-Cyr n'est pas inconnu des citoyens et des autorités haut-savoies puisqu'il a commandé, de 2003 à 2006, le groupement départemental. Promu colonel, il avait ensuite rejoint le cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale à Paris en ne laissant derrière lui que des bons souvenirs. Pour rappel,

Voitures à prix réduits : à NTN-SNR, la fin d'un avantage historique fait grincer des dents

À Annecy, c'est bien connu, les salariés de NTN-SNR roulent en Renault ! Mais cette particularité appartiendra bientôt au passé avec la fin, en octobre, de l'avantage historique dont ils bénéficiaient. Un arrêt brutal que certains ont du mal à digérer.

ANNECY

« Un coup sur la tête ! »

C'est ce qu'a pris René, 78 ans, dont 42 comme technicien sur les sites de NTN-SNR dans le bassin annécien, lorsqu'il a voulu commander une nouvelle voiture en octobre. Il a découvert qu'il n'avait plus droit aux tarifs avantageux chez Renault, hérités du temps où le fabricant de roulements était sous le pavillon de la marque au losange.

« J'ai acheté 187 voitures »

Il est loin d'être le seul à tomber des nues. Tous les salariés encore en poste ou retraités ayant travaillé à la Société Nouvelle de Roulements (SNR) avant le rachat de NTN, donc entre 1946 et 2008, avaient droit jusqu'à cet automne à de jolies ristournes sur le catalogue du constructeur automobile français. Jusqu'à moins 29 % du prix de vente pour une voiture Renault neuve et 14 % pour une Dacia, soit plusieurs milliers d'euros de rabais, avec pour seule obligation de la conserver au moins quatre mois. René en a longtemps profité. « J'ai acheté 187 voitures en 60 ans. Ça m'a coûté 18 000 euros, pour les pertes entre le prix d'achat et de vente », calcule-t-il. Il a ainsi commencé à rouler en R8 pour finir en Kadjar, en tournant à « quatre ou cinq » nouvelles voitures par an. A la revente, selon les modèles, il pouvait rembourser le montant qu'il avait dépensé, y perdre un peu, ou faire un bé-



De nombreux salariés et retraités de SNR possèdent une voiture de la marque Renault, groupe qui a été à la tête de l'entreprise annécienne durant plus de 60 ans.

néfice. Au final, cet avantage « payait la carte grise. Je roulais à l'œil, sans frais », reconnaît-il.

« Du jour au lendemain »

Mais ça, c'était avant... « Du jour au lendemain, on nous a dit stop », déplore Patrick, 61 ans, jeune retraité qui a passé 43 ans chez le fleuron industriel annécien. Il assure que, comme lui, « beaucoup d'anciens sont mécontents ». Certains clients ont d'ailleurs haussé le ton à l'agence de ventes au

personnel (AVP) d'Annecy, qui gérait jusqu'à présent leurs commandes.

Pour les salariés de SNR, c'est un acquis historique qui s'en va. « Je le prends plutôt mal, du fait qu'on est des retraités de Renault », soupire René. Ils auraient aimé un délai de quelques années avant que l'arrêt ne soit effectif. « C'est la façon dont ça a été fait » que ne digère pas Michel, 71 ans, autre retraité du groupe.

Du côté de la direction, on

confirme que l'avantage Renault « s'est arrêté ». Un changement qui s'inscrit dans la continuité. « Ça fait 10 ans qu'on est un groupe japonais, NTN. Renault reste un client, mais on n'a plus aucun lien, si ce n'est un bout de notre histoire », explique le service communication.

Après l'annonce de cette mesure en juin dernier lors d'un comité d'entreprise, les syndicats ont réclamé davantage d'explications. Le motif mis en avant par la direction jeudi

Une agence promise à la fermeture

Au départ située dans les locaux de SNR, l'agence de ventes au personnel (AVP) se trouve aujourd'hui dans un immeuble au 105, avenue de Genève à Annecy. Sur place se trouvent deux vendeurs, salariés de Renault, présents spécialement pour vendre des voitures au personnel de NTN-SNR. Enfin, précisément, pour ceux qui ont travaillé à la Société nouvelle de roulements (SNR) du temps où elle appartenait à Renault. Les nouveaux embauchés n'y ont plus droit. Aujourd'hui, ce bureau est promis à la fermeture et ces deux personnes risquent d'être mutées ou licenciées. Cette AVP, comme il en existe une trentaine en France, commandait ces dernières années environ 600 véhicules par an. Mais, dans le passé, il y en a eu jusqu'à 1 500. Concrètement, les bénéficiaires recevaient un catalogue, puis se rendaient au bureau pour commander leur voiture, avant d'aller la récupérer en concession automobile.

Pour la CGT, « c'est une grosse perte de pouvoir d'achat »

Depuis une quinzaine de jours, la CGT de NTN-SNR Anecy reçoit « beaucoup de coups de téléphone » de salariés qui ne peuvent plus profiter de prix réduits chez Renault (lire plus haut), observe Patrice Segaud, le délégué central. Le syndicat déplore cet abandon. « On a été stupéfait d'apprendre ça lors d'une réunion », et l'arrêt des commandes « ne passe pas trop ».

Pour lui, il y a bien sûr un aspect matériel. Patrice Segaud pointe « une grosse perte de pouvoir d'achat ». Sans compter que des salariés habitués à acheter et revendre leurs véhicules se retrouvent le bec

« Promesses non tenues »

Mais, il y a aussi un côté symbolique. « On était restés Renault de cœur. C'est l'histoire qui disparaît. » Il y voit la fin d'un nouvel acquis. « Tout doucement, on nous enlève



Patrice Segaud (au micro), délégué central de la CGT à NTN-SNR Annecy, déplore l'abandon de cet avantage. Photo d'archives

beaucoup de choses et on y tenait à cet avantage. »

Surtout que, d'après Jean-Paul Macé, représentant des anciens leader cégétiste de retraités de NTN-SNR à la CGT, qui était présent au moment du changement de

Entre SNR et Renault, une page se tourne

« Une page s'est tournée en 2008, et complètement en 2013 », résume le service communication de NTN-SNR. C'est en effet il y a plus de 11 ans que le spécialiste annécien des roulements SNR a été repris par NTN, qui a acquis 100 % du capital 5 ans plus tard. Le géant japonais a racheté à Renault, propriétaire depuis 1946, une entreprise aujourd'hui centenaire. Ces dernières années, NTN-SNR Roulements, qui compte plus de 2 800 salariés, a continué d'avoir un parc de voitures de fonction du constructeur français. Mais à partir de cette fin 2019, les choses vont changer. L'avantage accordé aux anciens salariés de SNR a été stoppé (lire plus haut) et un appel d'offres devrait prochainement être lancé pour le parc automobile du groupe. Ces changements interviennent dans un contexte pour le moins tendu dans le milieu automobile. NTN-SNR, à l'instar d'autres industriels, a été épinglé par la Commission européenne en 2014, écopant d'une lourde amende de 200 millions d'euros pour une entente sur les prix des roulements au préjudice des clients constructeurs, dont fait partie Renault. Un litige demeure entre les deux groupes.

MAXIME PETIT